



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU REGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITE REGIONAL

WPR/RC49/1 Rév.1 (Annoté)

**Quarante-neuvième session
Manille
14–18 septembre 1998**

11 septembre 1998

ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (ANNOTE)

1. Ouverture de la session
2. Allocution du Président sortant
3. Election du bureau : Président, Vice-Président et Rapporteurs
4. Allocution du Président entrant
5. Adoption de l'ordre du jour

WPR/RC49/1 Rév.1 et WPR/RC49/1 Rév.1(Annoté)

6. Allocution du Directeur général
7. Rapport du Directeur régional

WPR/RC49/2

WPR/RC49/3

Le document WPR/RC49/2 est le Rapport du Directeur régional couvrant la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Dans sa résolution WPR/RC43.R3, le Comité régional prie le Directeur régional d'inclure dans son Rapport un examen approfondi d'une question spécifique. Lors de sa quarante-huitième session, le Comité régional a décidé que le titre de cet examen approfondi qui serait inclus dans le Rapport du Directeur régional pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 serait "Cinquante ans

avec l'OMS dans la Région du Pacifique occidental". Vu sa longueur, ce document fait l'objet d'un volume distinct (WPR/RC49/3).

8. Désignation du Directeur régional

WPR/RC49/21

Ce point de l'ordre du jour sera examiné le lundi 24 septembre 1998 à 14 heures, au cours d'une réunion qui se tiendra à huis clos conformément à l'Articles 51 du Règlement intérieur du Comité régional du Pacifique occidental.

9. Budget programme

9.1 Budget programme 1996-1997 : Exécution du budget (rapport final)

WPR/RC49/4

Au 31 décembre 1997, le budget approuvé a été pleinement exécuté. Ce rapport fait suite au rapport intérimaire sur l'exécution du budget ordinaire présenté au Comité régional à sa quarante-huitième session. Le document présente un résumé et une analyse des données financières sur les dépenses en relation avec le budget.

9.2 Projet de budget programme : 2000-2001

WPR/RC49/5

Le projet de budget programme 2000-2001 sera examiné par le Comité régional avant d'être transmis au Directeur général pour examen et inclusion dans son projet de budget programme pour l'exercice 2000-2001. Le projet de budget programme s'élève à US\$ 75 889 000. Il a été réduit de US\$ 4 390 000 par rapport au niveau de 1998-1999 suite à la résolution WHA51.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé.

10. **Rapport annuel sur les maladies sexuellement transmissibles, l'infection à VIH et le SIDA**

WPR/RC49/6

Lors de sa quarante-huitième session en septembre 1997, le Comité régional a adopté la résolution WPR/RC48.R3 qui prie le Directeur régional de continuer à soumettre un rapport annuel au Comité régional sur la situation des MST et du VIH/SIDA. Ce document comprend le rapport annuel ainsi que des rapports, également demandés par le Comité à sa quarante-huitième session, sur le traitement antirétroviral et les méthodes utilisées pour les estimations et les projections.

11. **Eradication de la poliomyélite dans la Région : Rapport d'activité**

WPR/RC49/7

WPR/RC49/INF.DOC./1

Ce rapport d'activité annuel dresse un bilan de la campagne d'éradication de la poliomyélite dans la Région et des progrès accomplis quant à la certification de l'éradication de la maladie. Le document d'information décrit le Plan et le calendrier d'action régionale pour la manipulation sans danger et le confinement maximum en laboratoire des poliovirus sauvages et autres matériels potentiellement infectieux.

12. **Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la Coopération technique**

12.1 **Visites dans les pays, Rapport du Sous-Comité, Première Partie**

WPR/RC49/8

Quatre membres du Sous-Comité se sont rendus à Fidji et en Malaisie afin de passer en revue la collaboration de l'OMS dans le domaine des "villes-santé"- "îles-santé", en s'attachant en particulier aux systèmes d'information sanitaire. Les conclusions et les recommandations de l'ensemble des membres du Sous-Comité sont présentées pour examen et approbation du Comité régional.

12.2 Evaluation des visites dans les pays : Rapport du Sous-Comité, Deuxième Partie

WPR/RC49/9

Lors de sa quarante-huitième session, le Comité régional a prié le Directeur régional de poursuivre l'évaluation des visites dans les pays des membres du Sous-Comité afin de déterminer précisément leur intérêt pour l'OMS, les participants et les pays hôtes. Une évaluation a été effectuée et ses résultats ont été présentés au Sous-Comité. Le Comité régional est prié d'examiner et d'approuver les observations et recommandations du Sous-Comité. L'attention du Comité régional est attirée en particulier sur la recommandation concernant la périodicité des réunions du Sous-Comité.

12.3 Composition du Sous-Comité

Le mandat de quatre membres du Sous-Comité expirera à la quarante-neuvième session du Comité régional. Le Comité régional est prié de nommer quatre nouveaux membres pour un mandat de trois ans.

12.4 Pour une nouvelle stratégie de la santé pour tous : Rapport du Sous-Comité, Troisième Partie

WPR/RC49/10

A sa quarante-huitième session, le Comité régional a prié le Directeur régional de rendre compte à la quarante-neuvième session des plans élaborés en vue de mettre en oeuvre la nouvelle politique de la santé pour tous. Depuis la quarante-huitième session, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté la Déclaration mondiale sur la santé et reconnu que le rapport "La santé pour tous au XXIe siècle" devrait servir de cadre à l'élaboration de la future politique. Le Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la Coopération technique a examiné les approches générales visant à instaurer la santé pour tous dans la région. L'attention du Comité régional est attirée sur les conclusions du Sous-Comité tel qu'il figure dans le présent document.

- 12.5 Examen de la Constitution de l'OMS, y compris les arrangements régionaux :
Rapport du Sous-Comité, Quatrième Partie

WPR/RC49/11

Il a été demandé au Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la Coopération technique d'examiner, au nom du Comité régional, les deux questions suivantes dont le Comité régional avait été saisi par le Conseil exécutif : 1) les fonctions de l'OMS (Article 2 de la Constitution) et 2) les critères et procédures de sélection applicables au Directeur régional. L'attention du Comité régional est attirée sur les observations du Sous-Comité contenues dans ce document.

- 12.6 Dixième programme général de travail : Rapport du Sous-Comité, Cinquième Partie

WPR/RC49/12

Aux termes de son mandat, le Sous-Comité est tenu, après examen et analyse, de formuler des recommandations sur l'élaboration de la mise en oeuvre du programme général de travail pour ce qui a trait à la Région du Pacifique occidental. Toutefois, la décision a été prise en mai 1998 de retarder la préparation du Dixième programme général de travail jusqu'à ce que la politique de la santé pour tous pour le XXI^e siècle ait été adoptée et que le nouveau Directeur général soit entré en fonction. Le Sous-Comité a donc débattu le programme général de travail en termes généraux. Ses observations sont présentées au Comité régional.

13. La santé : Nouvelles perspectives

WPR/RC49/13

Conformément à la résolution WPR/RC47.R4, le Directeur régional présente un rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre des concepts de *La santé : Nouvelles perspectives*.

14. Vieillesse et Santé

WPR/RC49/14

Lors de sa quarante-septième session, le Comité régional pria le Directeur régional de présenter un rapport d'activité du programme régional sur le vieillissement et la santé à la quarante-neuvième session. Le Comité régional est prié d'examiner ce rapport et ses incidences sur la politique de santé.

15. Bourses d'études de l'OMS

WPR/RC49/15

WPR/RC49/INF.DOC./2

Ce document présente un aperçu des évaluations du programme régional des bourses d'études de l'OMS. Il comprend les évaluations et les mesures prises en réponse aux questions soulevées par le Comité régional ainsi que des éléments de l'évaluation continue du programme au Bureau régional. Le document d'information présente un bilan rapide sur les bourses et voyages d'études de l'OMS pour la Région du Pacifique occidental en 1996–1997.

16. Membres de la Région du Pacifique occidental au sein des Comités mondiaux

16.1 Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine : Composition du Comité des politiques et de la coordination

WPR/RC49/16

Le Comité régional est prié d'élire un membre de la Région du Pacifique occidental dont le représentant siègera au Comité des politiques et de la coordination pour la période comprise entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001.

- 16.2 Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales : Composition du Conseil conjoint de coordination

WPR/RC49/17

Le Comité régional est prié d'élire un membre de la Région du Pacifique occidental dont un représentant siègera au Conseil conjoint de coordination pour la période comprise entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001.

- 16.3 Programme d'action *Les Nations pour la Santé mentale* : Composition du Comité consultatif en matière de gestion

WPR/RC49/18

Le Comité consultatif en matière de gestion (CCG) agit en qualité d'organe consultatif auprès du Directeur général de l'OMS pour le programme d'action *Les Nations pour la Santé mentale*. Le Comité régional est prié de choisir deux membres qui représenteront la Région au CCG pour la période comprise entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001.

17. Corrélation des travaux de l'Assemblée mondiale de la Santé, du Conseil exécutif et du Comité régional

- 17.1 Examen des résolutions et décisions adoptées par la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à ses cent unième et cent deuxième sessions

WPR/RC49/19 Rév.1

Le document consacré à ce point de l'ordre du jour commente 19 résolutions adoptées par la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé et une décision du Conseil exécutif à sa cent deuxième session qui sont pertinentes ou présentent un intérêt au niveau régional. Les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé ou du Conseil exécutif ayant directement trait au point de l'ordre du jour sont jointes à la documentation correspondante.

17.2 Examen des ordres du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé, du Conseil exécutif et du Comité régional

WPR/RC49/20 Rév.1

Le document présente un tableau comparatif des points qui seront examinés à la cent troisième session du Conseil exécutif, à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé et à la présente session du Comité régional.

18. Lieux et dates des cinquantième et cinquante et unième sessions du Comité régional

La cinquantième session du Comité régional se tiendra à Macao. Il est proposé que cette session se tienne du 13 au 17 septembre 1999. Pour la tenue de la cinquante et unième session, les dates et le lieu de la réunion n'ont pas encore été établis.

19. Déclarations des représentants des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

20. Clôture de la session